

Etat des lieux – Profil énergétique de Matour et sa Région

Ce profil tente, à partir de données quantitatives et qualitatives, de mettre en avant les **points faibles [-]**, les **points forts [+]** ainsi que les **menaces [-]** et **opportunités [+]** liées au contexte politique, socio-économique, écologique dans lequel s'inscrit la Communauté de communes de Matour et sa Région.

Dans ce contexte, la raréfaction des ressources énergétiques fossiles et le changement climatique sont une réelle menace, en termes de précarisation et de perte d'attractivité du territoire. Matour et sa Région ne manque cependant pas de moyens pour y faire face et se doter de son propre modèle d'adaptation.

La démarche **TEPOS "Territoire à Energie POSitive"** est sinon un moyen, une méthode : S'appuyer sur les points forts et saisir les opportunités pour remédier aux faiblesses et juguler les menaces.



Matour et sa Région, c'est :
11 communes pour 175 km² et **4 600 habitants** dont **50%** pour les communes de **Matour** (1 100), et de **Dompierre les Ormes** (980), soit **26 habitants/km²** (contre 65 pour la Saône-et-Loire).

Sur ce territoire, il n'existe **pas de desserte en gaz de ville** (réseau Cluny-Matour en projet).

Un territoire rural vivant aux portes de la région Bourgogne :

Situé au sud du département de Saône et Loire, la Communauté de Communes de Matour et sa Région s'inscrit dans la continuité des Mont du Beaujolais. C'est une entité dynamique au cadre de vie préservé où la ruralité reste dominante à proximité des pôles actifs de la vallée de la Saône.

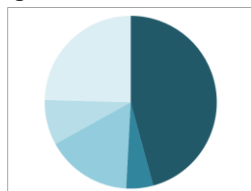
La RCEA qui le traverse, avec sa prochaine mise à 2 fois 2 voies, en raccourcissant les distances, contribue à irriguer un territoire qui a aussi su conserver une économie diversifiée.

Les consommations énergétiques

Matour et sa Région, c'est aussi pour l'année 2010, une consommation de **118 GWh pour une facture de 12 M€**.

Le logement et les **transports** sont les postes **représentent près des 3/4 des consommations** :

Consommation GWh	%	↓ % Bourgogne
Logement	54	45
Tertiaire	6	5
Industrie	19	16
Agriculture	10	9
Transport	29	25



A RETENIR :

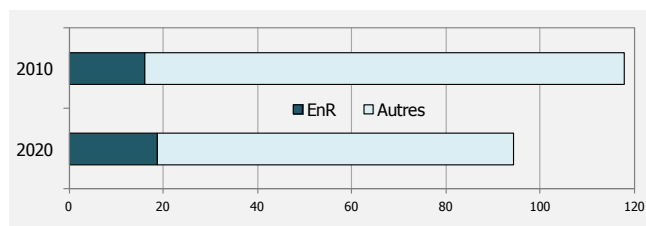
La répartition entre secteurs varie de la moyenne bourguignonne, par la place plus forte du logement d'une part, celle des activités agricoles et industrielles qui sont le reflet de l'économie locale d'autre part : Matour et sa Région se distingue par la **présence de PME** : Fonderie de Matour, PALMIDOR à Tramblay.

Enjeux énergétiques à l'horizon 2020

Au niveau national, l'objectif à atteindre a minima d'ici 2020 est :

- 1) de diminuer les consommations de 20%,
- 2) de couvrir les besoins par une production renouvelable à hauteur de 20%.

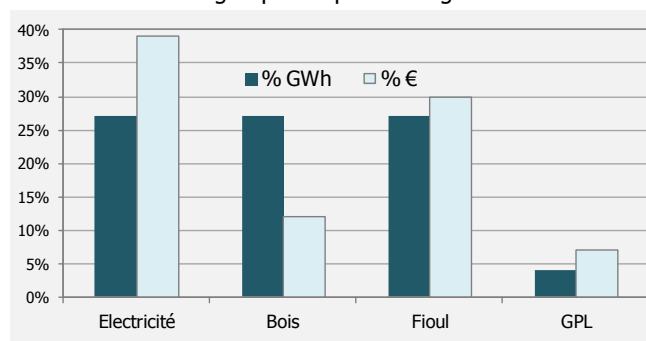
Décliné à la Communauté de communes de Matour et sa Région, il suppose de **passer de 118 à 94 GWh** par an et de porter la production renouvelable de 16 à 19 GWh soit une hausse de 18%.



Focus "Logement"

L'habitat individuel reste la norme pour 88% du parc contre **66%** en moyenne **en Bourgogne** :

Le mix énergétique du parc de logements :



A RETENIR :

Le **chauffage au bois** est l'option la plus **économique** pour se chauffer (cf. graphique : rapport GWh / facture €).

Un habitat très ancien, datant d'avant 1948 pour 70% du parc contre 44% en Bourgogne.

Un habitat **très consommateur** : **290 kWh/m²** qui ne correspond pas aux **normes "basse consommation" actuelles (50 kWh/m²)**, d'où un risque de précarisation des habitants et de perte d'attractivité du territoire.

Pas de professionnels du bâtiment "Reconnus Garant de l'Environnement"

Une Communauté de communes impliquée dans :
– le programme **"Habiter Mieux"** porté par l'ANAH,
– la mise en place d'un PLH en lien avec le PLUI
– la mise en place d'une **OPAH** (Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat) avec volet énergétique.

Focus "Mobilité"

Le poste "transport" se partage moitié sur le fret de marchandises (49%) et moitié sur la **mobilité quotidienne des personnes (51%)**.

- La **voiture individuelle** : 84% des trajets et 93% des consommations énergétiques liées à la mobilité.

Une **ligne de bus** (BusCéphale n°9 Mâcon-Digoin) qui **traverse le territoire sans s'y arrêter**. Une **autre ligne** (Mâcon-La Clayette desservant Matour) **supprimée en 2013**.

- + **Un TAD** (Transport A la Demande) en cours de structuration comme alternative à la voiture individuelle, pour ne laisser personne au bord de la route, parce que la mobilité est un facteur de socialisation (étudier, travailler, se divertir...) : 12 170 km parcourus sur l'année 2012.

Des aires de covoiturage informelles qui poussent au bord des routes, **signes du changement de comportement des habitants**.

Le schéma de mobilité à l'échelle du Pays Sud Bourguogne : Un cadre pour développer des partenariats avec les acteurs de la mobilité et structurer une offre de services optimisée qui s'inscrit dans la durabilité.

Des idées... à mettre en forme pour développer les modes doux dans les bourgs-centre et les aires de covoiturage (rabattement sur les échangeurs de la RCEA).

Focus "vulnérabilité énergétique"

La **facture** énergétique liée au **logement (4.4 M€)** – due au 2/3 au chauffage – correspond à **1 750 € par an et par foyer fiscal** soit plus d'un mois de revenu déclaré (1 644 € par mois et par foyer fiscal).

Le poids des dépenses énergétiques liées au logement et à la mobilité dans les revenus disponibles des ménages permet de mesurer leur **vulnérabilité**.

Pour **Matour et sa Région**, **36%** d'entre eux fournissent un taux d'effort de plus de 10% (logement seul) voire 15% (logement + mobilité) : Un chiffre **nettement plus élevé que la moyenne bourguignonne (21%)**.

Aménagement et développement du territoire

- Morcellement communal : **9 communes sur 11 ont moins de 500 habitants** – Budget moyen : 200 000 € en fonctionnement et 88 000 € en investissement.

Des **collectivités difficiles à impliquer** : 7 communes intéressées par le pré-diagnostic de leur patrimoine bâti, dont 6 dès 2005 mais... peu de suivi ou de travaux d'amélioration, lié à un **déficit d'ingénierie** interne, frein à la poursuite de la démarche.

Une compétence énergétique TEPOS à définir et construire à l'échelle intercommunale dans le cadre de la construction des futurs schémas de mutualisation ?

- + Le **dispositif "pré-diagnostic ADEME-Région-ATD"** réservé aux TEPOS (financement à 70%, accompagnement financier, technique et méthodologique...).

Un **PLUIH** en cours d'élaboration : Une démarche pionnière pour une intercommunalité de cette taille, labellisée par le ministère en charge de l'environnement dans le cadre d'un appel à projet national.

Un **PADD** qui a fait ressortir les enjeux : densification, remobilisation des logements vacants, resserrement de l'habitat sur les bourgs-centre, promotion de nouvelles formes urbaines, réorganisation de la carte scolaire etc.

Une capacité de production sous-utilisée

- Un **taux d'autonomie énergétique de 13%**
Une **production** énergétique à partir de ressources renouvelables locales assuré à 98% par le bois (chauffage).

- + Le **bois**, ressource locale abondante : **forêt** (25% de la superficie) avec une forte proportion de résineux, **haies bocagères**.

Des **chaufferies bois en service** à Dompierre : Galerie Européenne de la Forêt et à Matour du Bois : réseau communal – 450 kW et 670 m alimentant bon nombre des bâtiments publics : mairie, écoles, collège, gymnase-salle des fêtes etc.).

Des **chaufferies à l'étude** à Trambly et à Montmelard.

Des acteurs avec lesquels développer la filière bois locale : Galerie Européenne du Bois et de la Forêt, entreprises Fargeot, Forêt Sciage 71, Nugues, Vouillon).

L'**élevage bovin** qui recèle un fort potentiel de production de **biogaz**, avec un premier projet supporté par la chambre d'agriculture pour la **ferme de Jalogy**.

Une capacité de mobilisation

- + **Une gouvernance structurée.**

Des acteurs "phare" sur lesquels s'appuyer :

- l'**ENSAM**, sa spécialisation dans sur la filière bois, son rôle moteur dans le projet CORDOBA à Cluny,
- la **Galerie Européenne du Bois et de la Forêt** à Dompierre-les-Ormes, et son engagement dans l'habitat éco-responsable.

Des partenaires et des relais à mobiliser :

- **ATD** (assistance à maîtrise d'ouvrage des communes et des intercommunalités),
- Pays Sud Bourgogne (Plan Climat Energie Territorial),
- **CAUE/EIE** et **ADIL** (conseil aux particuliers pour le logement),
- **Chambres consulaires**
- **ADEME** et **Région Bourgogne**.

GLOSSAIRE

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement – **ATD** : Agence Technique Départementale – **ANAH** : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat – **DATAR** : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale – **EIE** : Espace Info Energie – **ENSAM** : Ecole Nationale des Arts et Métiers – **GWh** : Gigawatt-heure = 1 million de kWh – **kWh** : kilowatt-heure correspond à l'énergie consommée par un appareil d'une puissance de 1 kW ou 1000 W pendant une heure – **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable – **PLH** : Programme Local de l'Habitat – **PLUI** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.